

Programme de stage

Intitulé de l'action:

FORMATION A LA CESSION DE CREANCE

Public : Carrossier réparateur, personnel en contact avec la clientèle et assurant le suivi administratif des réparations d'automobiles impliquant l'intervention de l'assurance.

Objectif :

Dans le cadre de la réparation après accident, intégrer la notion de :

- cession créance comme outil alternatif à la convention d'agrément de l'assureur ;

Maîtriser le fonctionnement de cette solution, sa démarche ainsi que les formalités à appliquer ;
Mettre en place et utiliser la cession de créance.

Programme :

Notion de cession de créance :

Définition du dispositif juridique et application dans la réparation collision
Enjeux dans la problématique de la réparation et de son indemnisation
Principes de la cession de créance comme paiement direct

Fonctionnement de la cession de créance :

Obligations et devoirs du réparateur dans sa relation avec le client, l'assureur et l'expert
Démarche administrative et formalités à appliquer dans le cadre de la notification

Outil :

Présentation de TRIBU, logiciel de gestion de la cession de créance
Méthode d'utilisation pour une application simple et pratique

Suivi administratif :

Différentes étapes et délais en termes de transmission des informations
Importance de l'ordre de réparation et de la relation client

Cas particuliers :

Réparation liée à un bris de glace
Interface avec un courtier

Cas pratique :

Notification d'une cession de créance
Utilisation de l'outil TRIBU

Autre solution : la Convention de nantissement :

Notion du nantissement

Modalités d'application.

Méthode pédagogique :

Exposés théoriques (présentation des contenus, documents et méthodes...),

Échanges avec les participants,

Exercices pratiques

Support de formation remis aux participants.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis particulier.

Méthode d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation.

Intervenant :

Expert en relation des assurés, gestionnaires et règlement de réparation.

Tarif : (nous consulter)

Durée : 3H30

Modalité : Présentiel

Lieu : Site FFC (Inter) / Site de l'entreprise (Intra).